

Demande d'adhésion 2017 à l'association Les Amis du SANGRIA et de l'AQUILA

Nom : prénom :

Adresse :

Code postal : ville :

Téléphone : mobile : courriel :

J'autorise/je n'autorise pas les « Sangriaquilamis » à m'envoyer quelques courriels (moins de 10 par an !)

Mon bateau : *Sangria *Aquila *Autres

Nom du bateau : type : *classique *NV *PTE *GTE

Année de construction : numéro de série :

Ma région : *Manche *Atlantique *Méditerranée *autres port d'attache :

Règlement **20 € par chèque** correspondant à la cotisation **2017**, libellé à l'ordre de « **Les amis du Sangria et de l'Aquila** » et à poster à l'adresse figurant ci-dessous :

Les AMIS du SANGRIA et l'AQUILA,
Chez Daniel TARIN
3, avenue PAULINE
94000 CRETEIL

site Internet : www.sangriaquilamis.org

courriel : asso@sangriaquilamis.org

**effacez les mentions inutiles sous Word ou autre logiciel de bureautique.*

L'Association Les Amis du Sangria et de l'Aquila *déclaration à la sous-préfecture de Lorient le 09 février 2004 sous le n° 0561009292. parue au J.O n° 50 du 28 février 2004. No de parution : 20040009 - No d'annonce : 1084 déclaration à la sous-préfecture de Brest le 26 juillet 2011 sous le n° W561003192*

L'association a pour but de créer des liens entre propriétaires, skippers, équipiers et sympathisants des voiliers de la série Sangria et Aquila Pour cela, elle :

* organise des **manifestations et des rencontres** entre membres adhérents

* **développe des partenariats** avec des entreprises (sponsoring, remises sur vente de matériel, conseils techniques, etc.)

* **crée un principe d'échange, de prêt, de bourse des équipiers, des achats, des ventes**, etc.

* **diffuse également l'information** relative aux diverses manifestations nautiques (à ce propos nous vous invitons à visiter notre site Internet : **www.sangriaquilamis.org**)

et encore bien d'autres idées que chaque membre pourra soumettre dans le cadre de cette association. Pour bénéficier pleinement de ces services, développer ces activités et atteindre les objectifs que l'association s'est fixée pour les années à venir, nous nous appuyons essentiellement sur les cotisations versées par les adhérents. Lors de la dernière assemblée générale (20 février 2016), il a été décidé de maintenir le montant de la cotisation à **20 € pour l'année** (valable jusqu'au 31 décembre 2017). Les équipier(e)s de chaque bateau peuvent, si ils (elles) le désirent, devenir adhérent(e)s à leur tour pour un montant de 10 €. Par ailleurs, nous rappelons que nous reversons 2 € par adhésion à la SNSM. Ces cotisations constituent notre principale source de recettes et rien ne serait possible sans cette forme de financement. En espérant te compter bientôt parmi les prochains SangriaAquilamis, reçois nos meilleures salutations nautiques. SangriaAquilamicalement, *les membres du conseil collégial.*